République et canton de Genève

COMMUNE D'HERMANCE

AVIS

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

Le Conseil municipal de la commune d'Hermance est convoqué le

Mardi 15 avril 2025 à 19h30

Salle du Conseil municipal

A l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 25 mars 2025
2. Communication du bureau du Conseil municipal
3. Communication de l'Exécutif
4. Travaux des commissions
    a. Commission Sports, culture et manifestation (24.03.25)
5. Présentation des comptes 2025
6. Projet de délibération
    a. Délibération n°70 – 20.25 Subvention d'investissement de 140'000 F pour l'acquisition par la Société de Sauvetage d'un nouveau bateau d'intervention, en collaboration avec les communes du CoHerAn.
7. Propositions individuelles et questions.

Stéphanie Tourette
Présidente du Conseil

Commune d'Hermance * Canton de Genève *